



No **life**
at risk

Je ne passe pas
sous une charge,
je ne reste pas
sous une charge.



Je reste vigilant et je regarde en hauteur quand
je me déplace dans un environnement de travail.

Lorsque je vois une charge suspendue,
je contourne la zone dangereuse.

Je ne franchis pas une barrière
qui matérialise une zone de levage.

J'interviens si un collègue ou un tiers s'apprête
à passer ou rester sous une charge.



No **life**
at risk

Je me positionne en
dehors de la trajectoire
des équipements
en mouvement.



Je m'écarte de la trajectoire des engins
et des véhicules.

Je respecte les plans de circulation et les zones
réservées aux piétons.

Je recherche le contact visuel avec le conducteur
d'un engin en mouvement.

J'interdis le passage à proximité de la zone de
manœuvre aux collègues ou aux tiers.

Je porte des vêtements haute visibilité.



J'accroche mon harnais quand je travaille en hauteur.



J'utilise des matériels antichute adaptés
et en bon état.

Je ne travaille pas seul.

Je ne franchis pas une protection collective
sans accrocher mon harnais.



Je descends
dans la tranchée si
la protection contre
l'ensevelissement
est en place et
appropriée.



Je descends dans la tranchée uniquement
si j'y suis autorisé.

En cas de doute sur les conditions
de protection en place, j'alerte ma hiérarchie.



No **life**
at risk

Avant d'entrer
dans un espace
confiné, je m'assure
que l'atmosphère
est contrôlée et
surveillée pendant
toute l'opération.



Je contrôle ou fais contrôler l'atmosphère
de l'espace confiné avant d'y pénétrer.

Je surveille l'atmosphère pendant
toute l'intervention.



Avant de réaliser des travaux avec point chaud, je m'assure qu'il n'y a pas de risque d'incendie ou d'explosion.



Je vérifie le bon état du matériel à utiliser.

Je délimite la zone de travail et m'assure que mon travail n'a pas d'impact en dehors de cette zone.

Je m'assure de l'absence d'atmosphère explosive.



Je vérifie l'absence
d'énergie (mécanique,
chimique, électrique,
fluides sous pression,
etc.) **avant le début
des travaux.**



J'effectue les travaux hors énergie,
sauf exception autorisée.

Je vérifie la consignation.

Je vérifie l'absence d'énergie sur le lieu
des travaux.



Je ne manipule pas
mon téléphone
et autres moyens
de communication
lorsque je conduis.



En cas d'appel urgent, je me gare le temps
de la communication.

Je programme mon GPS à l'arrêt complet
de mon véhicule.

Je ne consulte pas et n'écris pas de message
lorsque je conduis.

NOS RÈGLES
QUI SAUVENT



✓ No **life**
at risk

ENGIE

Je ne conduis pas
sous l'emprise
d'alcool ou
de stupéfiant.



Si je dois conduire, je ne bois pas d'alcool.

Si j'ai bu ou je sais que je suis susceptible
de boire, j'organise mon déplacement
de manière à ne pas avoir à conduire.

J'interviens si je constate que dans mon
entourage professionnel une personne s'apprête
à prendre le volant sous l'emprise d'alcool
ou de stupéfiant.
